

# Fillièremag'

N°5 Décembre 2019



page 6

## **INFOS PRATIQUES**

Maison de Services  
au Public

pages 20-21

## **TOURISME**

Hiver au Plateau  
des Glières

page 22

## **CULTURE**

Prix Al'terre Ado

Infos pratiques ..... page 4

Travaux ..... page 8

Enfance, jeunesse, scolaire ..... page 10

Aménagement du territoire ..... page 14

Vie associative en images ..... pages 16 et 24

Action sociale ..... page 18

Économie, tourisme ..... page 20

Culture, sports, vie associative ..... page 22

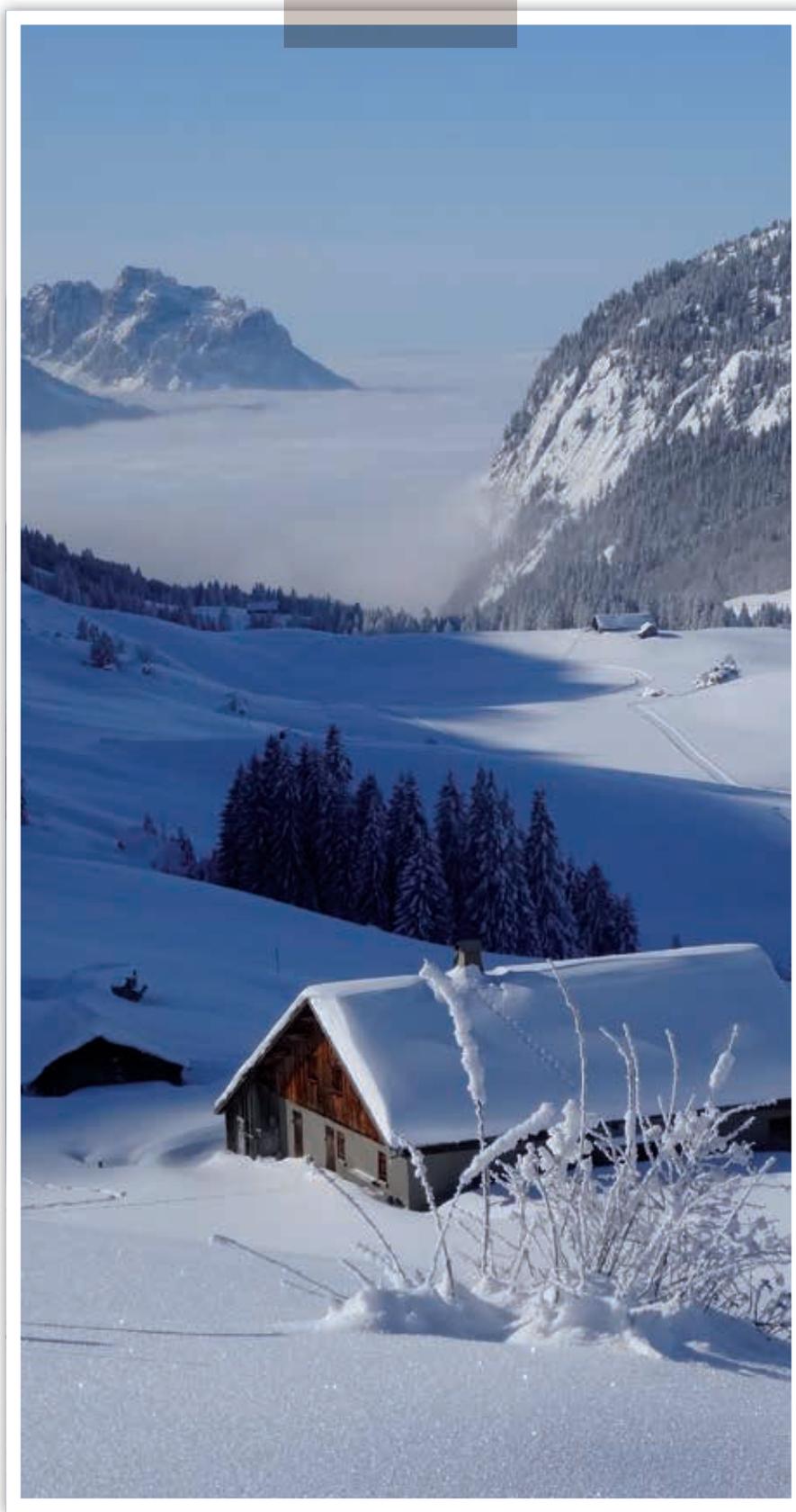
La commune et le Grand Annecy ..... page 26

Agenda ..... page 27



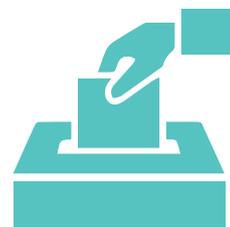
**Responsable de la publication :** Christian ANSELME, maire  
**Rédaction :** service communication, commission communication  
**Conception graphique :** globule VERTE  
**Photos :** Bernard CONVERS, Jean-Charles DIAZ, Serge BOCQUET, Myriam SIBILLE, Virginie VERDAN, Maison du Salève, EPODE, associations Fillière, Grand Annecy.  
**Impression et distribution :** Abrasax

*Meilleurs vœux à toutes et tous !*



Compte tenu de la période pré-électorale, qui a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2019, l'édito du maire que vous retrouviez sur cette page est interrompu jusqu'au 31 mars 2020.

# Élections municipales 2020 : que retenir des obligations liées à la réforme de gestion des listes entrée en vigueur en 2019 ?



Suite à la réforme de gestion des listes électorales de 2019, et à la mise en place du "Répertoire Électoral Unique" (RÉU), le scrutin des élections municipales de 2020 est le premier scrutin local dont les listes seront issues de ce RÉU.

## Quand et comment se tiendront les élections municipales ?

Ce scrutin se déroulera le **dimanche 15 mars 2020**, et en cas de second tour le dimanche suivant, le 22 mars 2020.

Les modalités du scrutin ont été modifiées à l'occasion du dernier renouvellement des conseils municipaux de 2014 : il s'agit d'un scrutin de liste à deux tours, avec des listes complètes et bloquées, la parité obligatoire, panachage impossible, et la désignation des conseillers communautaires sur le même bulletin de vote (élu siégeant au conseil communautaire du Grand Annecy).

Les dépôts de candidature peuvent être effectués jusqu'au 27 février 2020 pour le premier tour, et jusqu'au 17 mars 2020 pour le second tour.

## Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour pouvoir voter en mars 2020, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Désormais, l'inscription est possible toute l'année, et jusqu'à 6 semaines avant le scrutin (la date limite du 31 décembre n'est plus impérative). Pour les municipales de 2020, **vous avez jusqu'au 7 février 2020 au plus tard** pour faire la démarche d'inscription volontaire.

Pour pouvoir s'inscrire sur les listes, il faut avoir 18 ans, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques. Les ressortissants des 27 pays de l'Union Européenne ont la possibilité de voter lors des élections municipales et européennes.

### • Vous êtes nouvellement arrivé sur la commune ?

Une démarche volontaire d'inscription est à effectuer, en vous présentant en mairie de Fillière, ou à l'accueil de votre commune déléguée, ou encore en faisant

la démarche sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr). Un formulaire Cerfa est à compléter, et à rendre accompagné d'une copie de votre pièce d'identité et d'une copie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

### • Vous habitez toujours sur Fillière mais vous avez changé d'adresse depuis les dernières élections ?

Pas de nouvelle inscription à refaire, mais signalez dès que possible votre changement d'adresse et vos nouvelles coordonnées auprès des services de la mairie (directement à l'accueil de la mairie, ou alors par mail en écrivant à [assemblees@commune-filliere.fr](mailto:assemblees@commune-filliere.fr)).

### • Vous allez avoir 18 ans d'ici le printemps 2020 ?

Pas de démarche d'inscription à faire, votre inscription sur les listes se fera d'office par les services de l'INSEE si vous avez bien effectué en mairie la démarche de recensement citoyen après vos 16 ans. Cependant, en cas de doute, et afin d'éviter une "mal-inscription", ou encore si vous avez déménagé depuis votre recensement citoyen, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services afin de vérifier si vous figurez bien sur les listes (adressez votre demande par mail en écrivant à [assemblees@commune-filliere.fr](mailto:assemblees@commune-filliere.fr)).

Enfin, si vous avez quitté la commune depuis votre recensement à vos 16 ans, il faudra vous inscrire volontairement auprès de votre nouvelle commune de résidence.

### • Vous avez rencontré des problèmes d'inscription ou avec votre carte électorale aux dernières élections ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nos services afin de vérifier si vous figurez bien sur les listes (adressez votre demande par mail en écrivant à [assemblees@commune-filliere.fr](mailto:assemblees@commune-filliere.fr)).

## Les nouveautés issues de la réforme de 2019 :

La réforme de gestion des listes électorales a engendré certaines difficultés l'an dernier pour les électeurs, les communes ou encore les services de l'INSEE. C'est pourquoi des nouveautés ont été mises en place afin de faciliter le processus électoral et d'éviter les "non-inscrits" ou les "mal-inscrits" :

- Les citoyens ont désormais la possibilité de vérifier eux-mêmes leur situation électorale directement en ligne. En effet, avec la mise en place du RÉU, vous avez la possibilité de vérifier si vous êtes bien inscrits, ou encore connaître votre bureau de vote, en consultant l'outil en ligne mis à disposition par l'État : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

- Les citoyens peuvent désormais s'inscrire directement sur internet, sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), en remplissant et déposant en ligne le formulaire Cerfa, accompagné des pièces justificatives nécessaires. Les données sont ensuite transmises aux communes de manière dématérialisée. Attention cependant à bien renseigner vos coordonnées, et notamment votre adresse, pour éviter que votre inscription soit erronée ou incomplète. De manière générale, n'hésitez pas à consulter les services de la mairie pour toute question.

## Combien de conseillers municipaux à élire en 2020 ?

Le nombre des membres du conseil municipal est fixé par les dispositions du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales). Pour Fillière, 33 conseillers seront à élire.

# Le recensement citoyen

Démarche civique essentielle, **le recensement citoyen est obligatoire**. Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (à l'accueil de leur commune déléguée), **dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire**. La mairie déléguée remet ensuite au jeune son attestation de recensement (à conserver précieusement, car elle sera demandée lors des inscriptions aux examens, au permis de conduire, etc., et parce qu'aucun duplicata de cette attestation ne pourra être délivré par les services de la mairie).

Les données issues du recensement facilitent **l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans** (si les

conditions légales pour être électeur sont remplies). Par ailleurs, il est important pour le jeune, après avoir été recensé et jusqu'à l'âge de 25 ans, de faire connaître à l'organisme chargé du service national tout changement de domicile ou de situation familiale.

La dernière étape du "parcours de citoyenneté" est l'accomplissement de la **"Journée Défense et Citoyenneté"** (JDC), obligatoire entre la date de recensement et l'âge de 18 ans. La convocation est envoyée automatiquement par les services de l'État **10 à 12 mois après le recensement** (s'il a bien été effectué à 16 ans), et entre 30 et 45 jours avant la journée.

Un **certificat de participation** est remis à la fin de cette journée, et sera requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, brevet, baccalauréat...).

Pour toute question relative à votre recensement ou à votre participation à la journée défense et citoyenneté, il est désormais possible de créer un espace personnalisé en ligne, sur [majdc.fr](http://majdc.fr). Cet espace va vous permettre de consulter votre situation, agir sur les informations de votre dossier, communiquer avec les services de l'État via une messagerie.

# Le recensement des frontaliers

Si vous travaillez en Suisse et que vous habitez en France, vous possédez le statut de travailleur frontalier, quelle que soit votre nationalité. Depuis 1973, dans le cadre d'accords internationaux, le Canton de Genève reverse une partie de l'impôt à la source payé par les travailleurs frontaliers à leurs communes, intercommunalités et départements de résidence. Ces fonds sont versés annuellement, et le montant est proportionnel au nombre de frontaliers installés dans chaque commune. Ces fonds contribuent à la réalisation des investissements et à la création des équipements publics, sans avoir recours

systématiquement à une augmentation des impôts locaux.

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie répartit la part de la "Compensation Financière Genevoise" (CFG) reversée aux communes, en fonction du nombre de frontaliers qui résident sur leur territoire. Afin que cette dotation soit répartie le plus justement, la commune se doit de procéder au recensement de ses frontaliers.

Suisses ou doubles nationaux (n'ayant pas besoin de permis G), il vous appartient de vous faire recenser pour informer votre

commune que vous êtes frontalier et que vous y résidez : nous vous remercions de bien vouloir vous déclarer en mairie (**campagne de recensement avant le 30 juin** de chaque année) en indiquant vos nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance, adresse, ainsi que le nom et l'adresse de votre employeur.

**Cette déclaration est un acte civique, elle est rapide, ne vous coûte rien et n'a aucune incidence sur votre déclaration de revenus ni votre imposition.**

# Mobilisés pour l'hiver

L'hiver est là, les équipes municipales sont à pied d'œuvre pour assurer le service de viabilité hivernale de la commune de Fillière : tracteurs équipés de lames et chaînes, stocks de sel réalisés, planning d'astreinte et dernières vérifications d'usage du bon état du matériel assurés.

Au total, ce sont 150 kilomètres de voirie et d'espaces publics salés et déneigés par les agents municipaux répartis sur les cinq communes déléguées. Pour renforcer le dispositif "Vigie neige" (15 novembre-15 mars), la commune fait également appel à des entreprises privées sur des circuits et secteurs

identifiés. Pour les espaces privés, le déneigement est l'affaire de tous. Il est très important d'avoir des pneus hiver toujours en très bon état, car usés, ils ne seront d'aucune efficacité sur sol enneigé ou verglacé. Ils sont également efficaces dès que la température passe en dessous des 7°C. La Haute-Savoie est un

département de montagne, où les épisodes neigeux ou phénomènes de glissement sont fréquents.

Avant de prendre la route, informez-vous des conditions de circulation au 04 50 33 20 74 ou sur [inforoute74.fr](http://inforoute74.fr)

# Bruits de voisinage, quelles règles ?

Les bruits de voisinage (générés par le comportement d'une personne ou d'un animal) causant des nuisances sonores peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit. L'arrêté municipal AR2018-14 (consultable en mairie, sur simple demande) rappelle les règles suivantes :

## Dans les lieux publics

Sur les lieux publics ou accessibles au public sont interdits les bruits gênants par leur intensité, et notamment ceux susceptibles de provenir :

- des publicités par cris et par chants,
- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore fixes ou mobiles par haut-parleur,
- des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation,
- les appareils de ventilation, de réfrigération ou de production d'énergie,
- de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice.

## Pour les particuliers et les propriétés privées

Les travaux, notamment de bricolage ou jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables : 8h-20h.**
- **les samedis : 9h-12h et 14h30-19h.**
- **les dimanches et jours fériés : 10h-12h.**

Pour résoudre les conflits de voisinage, favorisez le dialogue ! Pour mettre fin à des bruits de voisinage, il est préférable d'adopter une démarche amiable.



## Le dialogue avec votre voisin semble compromis ?

Il est possible de solliciter un "conciliateur de justice", auxiliaire de justice assermenté et bénévole, qui peut être saisi de la propre initiative d'une des parties. En effet, la conciliation est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne, c'est un moyen rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable, sans procès. Plus d'informations sur [justice.gouv.fr](http://justice.gouv.fr) ou sur [conciliateurs.fr](http://conciliateurs.fr), ou encore en contactant directement le greffe du Tribunal de Grande Instance d'Annecy au 04 50 33 38 00.

# Plusieurs services publics sous un même toit



Située dans les locaux de la poste à Thorens-Glières, la Maison de Services au Public est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation. Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques. Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics essentiels : la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutuelle Sociale Agricole, Pôle emploi...

Place de la Poste  
Thorens-Glières  
74570 Fillière  
[msap.thorens-glieres@laposte.fr](mailto:msap.thorens-glieres@laposte.fr)

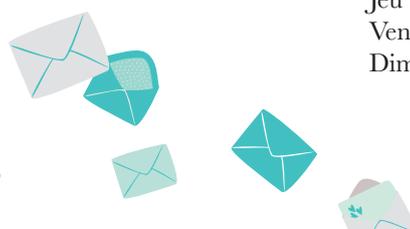
Horaires d'ouverture  
Lundi.....14h-17h30  
Mardi.....9h-12h / 14h-17h30  
Mercredi..9h-12h / 14h-17h30  
Jeudi.....9h-12h / 14h-17h30  
Vendredi..9h-12h / 14h-17h30  
Samedi.....9h-12h

# Ouverture d'un relais postal à Evires

Depuis le 8 octobre, retrouvez les services essentiels de la poste (affranchissement, achat de produits courrier et colis, retrait et dépôt de courriers et colis) au relais situé à :

L'Auberge d'Évires  
5, place de la mairie  
Évires - 74570 Fillière

Lun, Mar.....7h-12h / 14h-15h  
Mer.....7h-12h / 14h-19h  
Jeu .....7h-19h  
Ven, Sam.....8h-19h  
Dim .....8h-13h



# Nouveaux horaires de la déchèterie des Ollières et de la plateforme de Villaz à partir du 2 janvier 2020

À compter du 2 janvier 2020, les amplitudes d'ouverture le matin et l'après-midi seront les mêmes pour tous les sites du Grand Annecy : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 en hiver (jusqu'à 18h30 en été).

Changements d'horaires lors du passage national aux heures d'été et d'hiver. Sites fermés le dimanche et les jours fériés.

La déchèterie des Ollières et la plateforme de Villaz ferment exceptionnellement à 16h30 le 24 et 31 décembre 2019.

## DÉCHÈTERIE DES OLLIÈRES



### HORAIRES D'HIVER

Lundi : 13h30-17h30  
Mardi au samedi : 9h-12h et 13h30-17h30



### HORAIRES D'ÉTÉ

Lundi : 13h30-18h30  
Mardi au samedi : 9h-12h et 13h30-18h30

## PLATEFORME DES VÉGÉTAUX DE VILLAZ



### HORAIRES D'HIVER

Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30



### HORAIRES D'ÉTÉ

Mercredi et samedi : 9h-12h et 13h30-18h30

Des Points d'Apports Volontaires (PAV)\* sont présents sur l'ensemble du territoire de la commune de Fillière, pour faciliter votre geste de tri. Nous vous demandons de bien vouloir respecter les bacs mis à votre disposition et de ne pas entreposer vos déchets aux abords. La commune s'efforce de maintenir les espaces propres pour votre cadre de vie et le respect de tous. \*géolocalisation sur [www.grandanecy.fr](http://www.grandanecy.fr)

## Permanences de l'espace Info Énergie au relais territorial de Fillière

Vous envisagez des travaux de rénovation dans votre logement ? Vous avez un projet de construction ? Le service Info Énergie de Haute-Savoie vous conseille gratuitement.

Des permanences sont programmées chaque mois au siège du Grand Annecy et dans ses relais territoriaux. Les conseillers Info Énergie de Haute-Savoie sont à votre service pour :

- améliorer le confort de votre logement,
- vous aider à baisser votre facture énergétique,

- trouver en cas de rénovation, des solutions personnalisées en termes d'isolation, ventilation et chauffage,
- vous guider parmi les aides financières auxquelles vous avez droit.

Le service Info Énergie assure une mission de service public et dispense un conseil

gratuit et indépendant des fournisseurs d'énergie et d'équipement.

**Permanence le 2<sup>ème</sup> mardi matin du mois (14 janvier, 11 février, 10 mars et 14 avril 2020), au Relais Territorial de Fillière, sur rendez-vous uniquement au 300 rue des Fleuries Thorens-Glières 74570 Fillière.**

Pour prendre rendez-vous : Tél. 04 58 57 01 70

Infos. techniques et financières : [www.infoenergie-auvergnerhonealpes.fr](http://www.infoenergie-auvergnerhonealpes.fr)

## Mensualiser vos factures d'eau, c'est possible !



Depuis septembre 2019, vous pouvez mensualiser vos factures d'eau potable.

- Avec la mensualisation, le paiement de votre consommation annuelle d'eau est réparti sur **9 prélèvements mensuels**, d'un montant minimum de 10 euros, et une facture de solde.
- Le règlement de vos mensualités est **directement prélevé** sur votre compte bancaire.
- Au terme des 9 prélèvements mensuels, votre compteur est relevé et une **facture**

**de régularisation** vous est adressée le mois suivant.

- Tous les ans, le **montant des échéances est réajusté** en fonction de votre consommation réelle de l'année écoulée.
- A tout moment, **vous pouvez joindre le Relais Territorial de Fillière ou le service de l'eau du Grand Annecy** pour indiquer un changement de situation (modification des coordonnées bancaires, augmentation ou diminution prévisible de

la consommation d'eau, modification du nombre de personnes composant le foyer, etc), demander une information ou mettre fin à ce mode de paiement :

→ **Par téléphone :**

Relais de Fillière 04 50 22 43 80

Service de l'Eau du Grand Annecy :

04 50 33 89 30

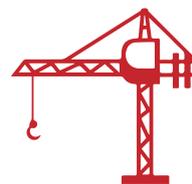
→ **Par mail :**

[relaisfilliere@grandannecy.fr](mailto:relaisfilliere@grandannecy.fr)

[eau@grandannecy.fr](mailto:eau@grandannecy.fr)

+ d'infos sur [www.grandanecy.fr](http://www.grandanecy.fr)

# Travaux terminés ou en cours



## BATIMENTS COMMUNAUX

### Mairie déléguée d'Aviernoz



Les travaux de mise en conformité de la mairie déléguée d'Aviernoz sont en cours. L'ancien bâtiment des wc publics et l'abri bus ont été détruits afin de déplacer l'entrée de la mairie. Ces derniers sont réintégrés dans le projet final. Le service administratif a déménagé et reçoit les habitants au 18 route du Parmelan, à côté de la Bibliothèque. **Les horaires d'accueil restent inchangés.**

**Lundi : 9h-11h30 / vendredi : 15h-19h.**

**Montant des travaux estimés : 411 000€ HT**

### Tennis de Thorens-Glières



La rénovation des terrains de tennis a commencé. Deux d'entre eux sont refaits en intégralité, le troisième est maintenu et le dernier supprimé.

**Montant des travaux estimés : 251 000€ HT**

**À l'école maternelle de Thorens-Glières** l'aire de jeux a été remplacée en partie par une nouvelle structure. Des travaux en régie ont également été réalisés dans les écoles cet été : rénovation de salles de classes, fabrication de meubles en lien avec les directeurs et directrices des écoles.

### Salle polyvalente de Saint-Martin-Bellevue



Les enfants fréquentant les services périscolaires de Saint-Martin-Bellevue sont aujourd'hui accueilli dans les nouveaux locaux dédiés, plus vastes et confortables, accessibles par le rez-de-chaussée. L'ensemble du mobilier a été remplacé à cette occasion.

**Montant des travaux estimés : 2 067 000€ HT**

### Monuments funéraires des Ollières et d'Évires

**Cimetière d'Évires** : fourniture et installation de 12 caveaux de deux places et 1 de quatre places.

**Cimetière des Ollières** : remise en état du cimetière, fourniture et installation d'un ossuaire et de quatre columbariums.

**Montant des travaux estimés : 45 000€ HT**

### Rénovation de l'entrée de l'Église de Saint-Martin-Bellevue

Des travaux d'amélioration de l'entrée de l'église ont été réalisés pour remédier aux infiltrations d'eau, qui avaient engendré des dégradations des murs de l'édifice. Un drainage dans le sol a été réalisé, pour canaliser l'humidité, et éviter qu'elle remonte le long des murs. Un enduit à la chaux a été ensuite appliqué. L'édifice est de nouveau ouvert au public depuis début novembre.

### Rénovation énergétique de l'ancien presbytère et de l'école primaire d'Évires

La prestation de changement des fenêtres de l'ancien presbytère d'Évires a été engagée et sera effectuée en début d'année. Toutes les portes en bois donnant sur l'extérieur de l'école primaire sont remplacées par des portes en aluminium de la même teinte, afin d'enlever les ponts thermiques.

**Montant des travaux estimés : 60 000€ HT**



### Un défibrillateur peut sauver une vie !

Six bâtiments communaux sont équipés d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) :

- la façade de la salle polyvalente d'Aviernoz,
- le hall de la mairie déléguée d'Évires,
- la façade de la salle des fêtes Jean Bouvet aux Ollières,
- la façade de la salle polyvalente de Saint-Martin-Bellevue,
- la façade du restaurant scolaire de Thorens-Glières,
- les vestiaires du football de Thorens-Glières.

En présence d'une personne victime d'un arrêt cardiaque, et dans l'attente de l'arrivée des secours, les gestes de réanimation cardio-pulmonaire, puis l'utilisation d'un DAE permettent d'augmenter considérablement les chances de survie. En effet, le DAE est équipé d'électrodes à placer à même la peau, sur la poitrine de la victime. Ces électrodes analysent le rythme cardiaque de la victime et déclenchent, si cela est nécessaire, un choc électrique. Le DAE indique en temps réel à son utilisateur, les instructions à suivre.

Les premières minutes qui suivent un arrêt cardiaque sont donc cruciales !

### ESPACE URBAIN, CADRE DE VIE

#### City et jeux sur la commune déléguée des Ollières



Le city stade des Ollières est en cours de réalisation. Il est déplacé vers le parking des pommiers, les places de stationnement sont en partie maintenues. Le nouvel espace conserve un city avec une piste de course et des jeux pour les différentes tranches d'âges. Fin de réalisation : printemps 2020.

**Montant des travaux estimés : 264 000€ HT**

Durant l'été, les équipes municipales se sont attachées à remettre en état des aires de jeux : changement ou installation de filets, mise en sécurité.

#### Mobilier urbain



La commune, en collaboration avec le collectif Fill'à vélo, a réalisé un diagnostic sur ses besoins en matière de mobilier de stationnement de vélos. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le développement des moyens de mobilité douce, en particulier les Vélos à Assistance Electrique (VAE), et la prise en compte de la sécurité des cyclistes comme de leur matériel. Les sites d'implantation et le nombre associé d'appuis vélos pour chaque commune déléguée ont été recensés. Ils seront installés début 2020.

**Montant du matériel : 5 650€ HT**

#### Espaces verts

Des travaux d'entretien et de débroussaillage du parcours de santé de Thorens-Glières et du site de l'étang de la Lèche à Saint-Martin-Bellevue sont prévus par les équipes municipales durant la période hivernale. Les services entretiennent également les chemins ruraux, les fossés et réalisent du fauchage routier en deux campagnes (mai-juin et septembre-octobre).

### Illuminations

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les services municipaux ont procédé à la pose des illuminations de Noël dans les cinq communes déléguées, en lien avec les entreprises Duret et Citeos.

### VOIRIE

#### Travaux réseau d'eaux usées sur la commune déléguée d'Aviernoz

Depuis le 15 octobre 2019, des travaux de pose d'un collecteur de transport d'eaux usées, sont réalisés pour le compte du SILA, sur la Route Départementale 5, entre le chef-lieu d'Aviernoz et le Vuaz. En raison des fortes contraintes techniques de ce chantier (longueur du collecteur et tranchées ouvertes jusque - 4m de profondeur), la circulation est fortement perturbée et réglementée : **la circulation de tous les véhicules empruntant la Route Départementale 5 est interdite du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.**

Une déviation est mise en place pendant ces horaires, seul le transport scolaire est autorisé à passer. Aussi, les parents souhaitant inscrire leurs enfants au service de transport scolaire, peuvent prendre contact avec le relais territorial au 04 50 22 43 80. Les inscriptions sont possibles toute l'année, sans majoration applicable en raison des travaux.

Pour un bon déroulement du chantier et des questions de sécurité, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires.

#### Travaux de réfection du pont des Bys sur la commune déléguée de Thorens-Glières

Le pont des Bys (Thorens-Glières) fera l'objet en 2020 d'une rénovation. Les encorbellements et le ferrailage du tablier sont abîmés. Il est donc prévu leur remplacement ainsi qu'une réfection de l'étanchéité des piles de soutènement.

#### Travaux d'aménagement du giratoire de la Javafone sur la commune déléguée de Thorens-Glières

Dans le cadre de la requalification de la RD 5 entre le giratoire de la fruitière à Thorens-Glières et le Vuaz, la tranche de travaux concernant la réalisation d'un giratoire à l'intersection de la rue de la Javafone et de la rue du Capitaine Anjot, démarreront au printemps 2020.

# Le café biberon, un espace dédié aux parents et enfants de 0 à 3 ans



Créé en 2010, le café biberon propose aux parents d'enfants de 0 à 3 ans, un espace d'écoute et de partage, au sein de la MJC de la Fillière à Thorens-Glières.

Ce lieu ouvert, gratuit, animé uniquement par des bénévoles, offre aux parents et grands-parents, la possibilité de se retrouver pour des temps libres, des parenthèses, des ateliers avec les enfants... Certaines activités sont mises en place en partenariat avec les structures voisines (bibliothèque, crèche...). Des conférences sur le thème de la parentalité sont également régulièrement proposées en collaboration avec le REAAP (Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents), qui facilite la mise en relation avec des intervenants et apporte un soutien financier.

Brigitte et Clotilde, bénévoles au sein du café biberon résumant bien l'ambiance de cet espace « un lieu qui correspond à un besoin ponctuel (il y a aussi des parents qui viennent de manière régulière), un lieu où parents, grands-parents, enfants sont les bienvenus pour jouer, un lieu pour partager des questionnements ou tout simplement un bon plan, un lieu pour créer du lien ».

Pour suivre l'actualité du café biberon ou rejoindre les bénévoles Brigitte, Clotilde, Flora, Magalie, Céline et Béatrice, vous pouvez vous adresser à la MJC de la Fillière

[www.mjcfilliere.net](http://www.mjcfilliere.net)

Tél. 04 50 22 42 17 - [secretariat@mjcfilliere.net](mailto:secretariat@mjcfilliere.net)

## Les rendez-vous proposés



### Café biberon

Lieu d'accueil et d'échanges gratuit ouvert aux parents et grands-parents avec leurs enfants de 0 à 3 ans, ainsi qu'aux futurs parents en même temps que la permanence de la PMI

Tous les lundis de 9h à 11h30, hors vacances scolaires

MJC de la Fillière (gratuit)

### Parenthèse café biberon

atelier de partage de savoir-faire une fois par mois, autour d'un thème choisi (éveil des sens, massage bébé, yoga parent/enfant, contes, motricité, jeux...)

1 vendredi / mois de 10h15 à 11h15  
1 mercredi / mois de 10h15 à 11h15

MJC de la Fillière (adhésion nécessaire à la MJC)

### Ateliers des parents

Cycle d'ateliers animés par des professionnels rémunérés par les subventions du REAAP sur différents thèmes (bienveillance, estime de soi...)

MJC de la Fillière (adhésion nécessaire à la MJC)

### Conférences

animations, débats, conférences autour de la petite enfance et de la parentalité

MJC de la Fillière

# Des vacances d'automne colorées et pleines d'émotions !

Pendant les vacances d'automne, les enfants ont voyagé au cœur des émotions, de l'image et de la nature. Le programme incluait des activités manuelles, sportives et d'expression, jeux, ateliers cuisine et des sorties communes aux deux accueils de loisirs (Saint-Martin-Bellevue et Thorens-Glières).



## Temps forts des vacances

Les plus petits ont assisté au spectacle "Dedans moi les émotions en couleurs" proposé dans le cadre du festival éclat de scène à la MJC de la Roche-sur-Foron. Ils ont découvert l'exposition temporaire "4 Saisons" de la Maison du Salève qui a pour but d'expliquer ce phénomène

complexe aux 3-7 ans, à travers des manipulations, numériques ou non, mais toujours ludiques !

Les enfants entre 6 et 12 ans ont quant à eux, apprécié de participer au village cinématographique itinérant proposé par le cinéma Le Parnal : découverte des

jeux d'optiques (de l'image fixe à l'image animée), mixages d'images, effets spéciaux (fonds verts et incrustations), marathon sonore (créer le son d'un film en direct).



Le 31 octobre, ils ont découvert le marais de l'Enfer (Saint-Jorioz), milieu habité par maintes créatures animales et végétales, à travers des scénettes participatives, humoristiques ou... effrayantes ! Cette animation est proposée par Asters 74 et France Environnement, dans le cadre d'Halloween.

12 enfants entre 6 et 9 ans ont participé au mini camp au Chalet "Les Brasses". Ce chalet situé au milieu de la forêt, était le lieu propice à la découverte de la nature, la pratique d'activités de pleine nature et aux veillées contes et jeux.

## Les Accueils de Loisirs de Saint-Martin-Bellevue et Thorens-Glières

Les Accueils de Loisirs de Saint-Martin-Bellevue et Thorens-Glières sont ouverts toute l'année, à l'exception des deux semaines de Noël et des 3 premières semaines d'août, sur 2 sites, de 7h30 à 18h30.

Les enfants sont accueillis à la journée uniquement, 3 jours minimum par semaine. Les programmes des vacances d'hiver et de printemps seront distribués via les écoles ou consultables sur le site internet de la commune.

Horaires d'ouverture du service :  
Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
Mardi : 15h-19h  
Jeudi : 9h-12h

### Pôle enfance jeunesse et sports

9, place de la République - Thorens-Glières 74570 FILLIERE  
Tél. 04 50 22 82 38 - [secretariat.jeunesse@commune-filliere.fr](mailto:secretariat.jeunesse@commune-filliere.fr)

# Zoom sur une partie des équipes du pôle enfance jeunesse et sports de la commune

Vanessa Rault-Berthelot, nouvelle référente petite enfance



Depuis début octobre, Vanessa Rault-Berthelot est votre nouvelle référente petite enfance et animatrice du Relais Assistants Maternels Parents Enfants. Vous pouvez la contacter pour toute question qui concerne l'enfant de 0 à 3 ans par téléphone pendant les **permanences téléphoniques au 04 50 22 45 43** ou **par mail à : [petite.enfance@commune-filliere.fr](mailto:petite.enfance@commune-filliere.fr)**



Arrivée de deux volontaires, Gohar (Arménienne, 25 ans) et Antonio (Espagnol, 28 ans), dans le cadre du programme Erasmus +.



## Qu'est-ce qu'Erasmus +?

Erasmus + est un programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il donne aux étudiants, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité. Ce programme concerne les jeunes de 17 à 30 ans et peut durer entre 2 et 12 mois.

Gohar, qui arrive d'Erevan en Arménie, a terminé son master d'histoire de l'art. Bien qu'elle parle déjà très bien la langue française, son souhait, en venant en France pour une durée de 10 mois, est de parfaire son niveau, de vivre dans un environnement très différent du sien, de découvrir nos modes de vie. Antonio, originaire de Cadix, professeur de sports, est un grand voyageur ! Il a déjà vécu longtemps à l'étranger (Canada, Amérique latine, Inde...) et a choisi cette mission de 8 mois pour apprendre le français, être proche de la nature.

Tous deux affectionnent le contact avec les jeunes et la diversité culturelle. Sur cette photo, les enfants de l'accueil de loisirs de Thorens-Glières, posent leurs nombreuses

questions à Gohar et Antonio; et si pour eux, l'Espagne est facile à situer, cela est un peu plus difficile quand il s'agit de l'Arménie.

Les volontaires interviennent dans le cadre des accueils de loisirs, du secteur jeunes et des écoles primaires en fonction des besoins. Leur présence apporte une plus-value au sein des équipes, qui travaillent sur les thématiques de l'interculturalité, l'Europe, la différence, la diversité...

« *C'est une vraie chance pour nous d'avoir pu bénéficier de ce programme* », confie Matthieu Milhau, responsable du pôle et à l'initiative du projet.

La commune de Fillière est la première de Haute-Savoie, ainsi labellisée "structure d'accueil et d'envoi de jeunes volontaires". A ce titre, elle reçoit une subvention européenne. En échange, elle s'engage à fournir un logement, des cours de langue, le transport, les repas et à verser un argent de poche tous les mois. Cette expérience donnera peut-être l'idée aux jeunes du territoire de partir à leur tour vers d'autres pays du programme.

## Rencontre avec Mélanie Batt, éducatrice territoriale des activités physiques et sportives



*Mélanie, quelles sont vos missions au sein du pôle enfance jeunesse et sports de la commune ?*

Dans le cadre du Projet éducatif de territoire de Fillière, le sport a été identifié comme un élément important pour les enfants du territoire.

A l'école, j'apporte un soutien aux instituteurs dans les activités sportives dites à encadrement renforcé, telles que le ski de fond, l'escalade et la course d'orientation. De janvier à mars, j'accompagne les enfants des écoles lors des sorties de ski de fond à hauteur de 4 séances par école. J'espère pouvoir proposer à moyen terme d'autres activités comme le vélo ou encore l'escalade.

*Les enfants de Fillière vont donc vous croiser régulièrement cet hiver sur les pistes au plateau des Glières. Est-ce qu'ils vous croisent également dans les établissements scolaires ?*

Je propose également des activités pendant les temps périscolaires, après l'école de 17h à 18h. Les activités sont variées et dépendent de la saison : badminton, tchoukball, hockey, athlétisme, tir à l'arc...

*Pouvez-vous nous dire quelques mots sur le tchoukball ?*

C'est un sport collectif de ballon qui mélange handball et volley-ball, où toute obstruction ou contact est interdit. Dans ce sport, le jeu en équipe est indispensable !

*Vous intervenez également le mercredi ?*

Des activités sont proposées jusqu'en décembre de façon ponctuelle dans les accueils de loisirs de la commune. A partir de janvier, selon un planning établi, les enfants pourront pratiquer des activités dites de gymnase (badminton, tchoukball...) mais aussi des activités de plein air (course d'orientation, vélo, rando...). Pendant les vacances scolaires, des stages sportifs avec une thématique spécifique (escalade, vélo...) seront certainement proposés. Mais, pour l'instant, le programme est en construction avec les collègues concernés.



Informations sur les activités municipales sportives : [sport.animation@commune-filliere.fr](mailto:sport.animation@commune-filliere.fr)



*Les ados décorent leur nouveau local*

## L'accueil des jeunes

Situé 30 place de la mairie à Thorens-Glières (anciens locaux de l'Office du Tourisme), le local jeunes de la commune propose un accueil différent de celui de loisirs destiné aux enfants.

Ce lieu n'a pas pour vocation de proposer aux jeunes des activités ou des séjours clé en main, mais bel et bien de leur permettre d'être acteurs et responsables de leur propre projet. Entre accueil informel et activités encadrées, il permet aux jeunes de se rencontrer dans un cadre adapté. Tous les jeunes à partir de 11 ans et scolarisés au collège, et ce jusqu'à leur majorité, peuvent fréquenter le local jeunes.

Olivier Delaplace coordonne, anime et encadre les jeunes. Il intervient également le mardi midi au collège du Parmelan.

Pour le contacter : [secteur.jeunes@commune-filliere.fr](mailto:secteur.jeunes@commune-filliere.fr)

# État d'avancement de l'étude urbaine du centre-bourg de Thorens-Glières

La commune de Fillière a missionné le cabinet d'études Épode, pour réfléchir en collaboration avec les habitants et les commerçants, à un schéma directeur/plan guide pour l'amélioration du cadre de vie au centre bourg de Thorens-Glières.

## Les objectifs de la mission sont les suivants :

- Identifier les enjeux et les problématiques actuelles
- Envisager les possibles pour le centre-bourg de Thorens-Glières
- Développer une vision partagée
- Définir un projet cohérent, pouvant servir de "ligne de conduite" pour la commune
- Assurer et accompagner la faisabilité du projet

## Phase de concertation

3 ateliers participatifs ont été organisés avec les habitants et commerçants. 10 contributeurs et environ 60 commentaires sur la carte interactive mise en ligne.



## Les grands principes retenus

- Faire ralentir les véhicules et sécuriser / favoriser les modes doux (piétons, vélos...)
- Conserver le double sens rue Saint-François de Sales et dévier les poids lourds par la Javafone
- Créer une vraie place du village / requalifier la place du 14 juillet 1944
- Créer un parking à l'entrée du centre-bourg.

- Requalifier les deux entrées de centre-bourg
- Reconnecter le secteur de l'école et celui de la nouvelle mairie et requalifier leurs espaces.

Une programmation chiffrée est aujourd'hui en cours de réalisation. Le document de présentation de l'étude est consultable sur le site internet de la commune.

## Permanences de l'architecte conseil

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Savoie (CAUE) conseille et assure les missions de service public que lui confère la loi. Il est indépendant, sans tutelle, ni intérêt dans la maîtrise d'œuvre. Pour les particuliers, il conseille sur les choix d'un terrain, sur l'insertion d'un projet dans le site environnant qu'il soit urbain ou rural, sur tout projet ou esquisse dans l'intention de construire ou d'améliorer l'habitat individuel. Monsieur Lambré, architecte-conseil, est à votre disposition pour vous aider dans l'élaboration de votre projet. Il vous reçoit sur rendez-vous le jeudi matin,

toutes les trois semaines, de 9h à 12h.

### Dates du prochain semestre :

- Jeudi 09/01/2020 en mairie de Fillière
- Jeudi 30/01/2020 en mairie déléguée de Saint-Martin-Bellevue
- Jeudi 20/02/2020 en mairie de Fillière
- Jeudi 12/03/2020 en mairie déléguée de Saint-Martin-Bellevue
- Jeudi 02/04/2020 en mairie de Fillière
- Jeudi 23/04/2020 en mairie déléguée de Saint-Martin-Bellevue
- Jeudi 14/05/2020 en mairie de Fillière
- Jeudi 04/06/2020 en mairie déléguée de

Saint-Martin-Bellevue

- Jeudi 25/06/2020 en mairie de Fillière

**Pour prendre rendez-vous, contactez le service urbanisme au 09 71 09 05 70 [urbanisme@commune-filliere.fr](mailto:urbanisme@commune-filliere.fr)**

### Horaires d'ouverture au public du service urbanisme

- le mardi de 15h à 19h
- le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Permanence téléphonique au 09 71 09 05 70.**

# Naissance du conseil citoyen de filière

Créé à l'été 2019 par la municipalité, le conseil citoyen compte une vingtaine de membres issus de l'ensemble des villages de la commune. Accueilli à tour de rôle par ces cinq villages, le groupe se réunit deux fois par mois et travaille actuellement sur un sujet proposé par le conseil municipal : le renforcement et l'ancrage de l'identité de la commune nouvelle. Le fruit de cette concertation a été restitué lors du conseil municipal du 16 décembre 2019.

Parallèlement aux sujets de réflexion soumis par les élus, les citoyen(ne)s engagés peuvent s'auto-saisir d'autres sujets qui leurs tiennent à cœur. Ainsi, en amont des prochaines élections de mars 2020, une réflexion sera menée pour mieux définir les objectifs du conseil citoyen, tirer des leçons de cette première expérience et améliorer le mode de fonctionnement.

Après les élections municipales de 2020, le conseil citoyen souhaiterait se rapprocher des citoyen(ne)s. Dans cet objectif, il organisera une réunion d'information ouverte à toutes et à tous. Chaque habitant(e) sera convié pour assister à une présentation du conseil citoyen, participer à des échanges informels, etc... Ce rendez-vous sera un temps fort pour le conseil et sera aussi un moment privilégié pour



accueillir chaleureusement les nouveaux membres tentés par cette aventure.

**Si d'ores et déjà vous souhaitez rejoindre le conseil citoyen, vous**

**pouvez contacter ses membres en écrivant un e-mail à :**

**[conseil-citoyen-filiiere@outlook.com](mailto:conseil-citoyen-filiiere@outlook.com)**

## Elaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal

Urbanisme, habitat, déplacement : des enjeux désormais pensés à l'échelle intercommunale

Le 28 juin 2018, le Grand Annecy a décidé à l'unanimité d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal intégrant le programme local de l'habitat et le plan de déplacements urbains (PLUI-HD).

Conçu à l'échelle des 34 communes du territoire, ce document deviendra la référence en matière d'urbanisme. Il permettra la mise en œuvre concrète des objectifs fixés par le projet de territoire de l'agglomération. Ainsi les problématiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacement seront désormais pensées collectivement par les communes et l'intercommunalité,

dans un souci de cohérence.

Suite à un appel d'offre, le Grand Annecy a sélectionné différents prestataires pour l'accompagner dans l'élaboration de ce document complexe. Le calendrier prévisionnel prévoit une approbation du document final fin 2023.

Actuellement, la réalisation du diagnostic est en cours. Cette pièce du PLUI-HD doit faire ressortir les enjeux majeurs du territoire en terme d'occupation de l'espace, d'habitat, de déplacement, d'environnement et d'économie. Ces

enjeux seront ensuite retranscrits au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Pierre angulaire du PLUI-HD, il devra traduire la volonté politique des élus en matière d'aménagement et s'inscrira dans une dynamique de développement durable et de participation citoyenne.

En raison de la période pré-électorale, la concertation avec les administrés sera mise en œuvre après les élections municipales de mars 2020, pour contribuer notamment au diagnostic.



Spectacle de juin des adolescents de l'association "Les petits brulins" à Evires.



Les 35 ans du jumelage fêtés dignement

Traversée cycliste Thorens-Esnandes : 820 km en 8 jours

Marché dans la veste et concours de jean divers

Séance officielle et retour des trophées à Thorens

35 ans du jumelage Thorens Esnandes fêtés cet été !



1<sup>er</sup> forum de prévention sur les chutes à domicile et la mobilité, organisé par l'association **ADMR Gros Chêne Viéran**, en septembre dernier. Suite au succès de cette journée, un nouveau forum sera organisé en septembre prochain sur le thème de la nutrition.



Entraînement des jeunes du **club nordic des Glières**.



Belle fréquentation à la **Fête de la Pomme et de la Courge**, qui récompense le travail du Comité Pom, de sensibilisation et de sauvegarde des vergers anciens.



Un grand merci à toute l'équipe de **bénévoles de Thorens-Fêtes** pour le temps qu'ils consacrent à l'animation du village.



Une 9<sup>ème</sup> édition du **Trail des Glières** pleine de défis, de partages, et d'amitiés au profit de Noam et de l'association ICHTYOSE FRANCE.



Le **ski Club d'Évires** en week-end aux 7 Laux.  
<http://skiclubevires.blogspot.com>



Sortie à la découverte des plantes sauvages et culinaires du plateau des Bornes avec l'**association Azhuré**.

# 17 participants inscrits à l'“Atelier équilibre sénior”

Depuis début septembre, le centre Hospitalier Annecy Genevois et le Conseil départemental, proposent des ateliers équilibre sur la commune de Fillière. Ils ont pour objectif d'entretenir les capacités à l'effort, d'aider à conserver sa souplesse, d'aider à ne pas avoir peur des chutes, de prendre confiance dans ses déplacements.

Pour ce premier trimestre, c'est Elisabeth Mallard Gros, kinésithérapeute en profession, qui anime l'atelier. La séance démarre toujours par un échauffement assis, se poursuit par un effort musculaire, et se termine par un travail de coordination comme le Madison (danse en ligne, créée à la fin des années 1950 aux États-Unis) ! D'autres professionnels (diététicienne, ergothérapeute...) interviennent ponctuel-

lement pour aborder des thèmes comme l'alimentation.

Les participants ne manquent pas une séance et apprécient de se retrouver avec d'autres personnes qui vivent les mêmes problématiques. Ils bénéficient pendant toute cette année de ces ateliers gratuitement.



Atelier équilibre du 19 novembre 2019, salle Tom Morel à Thorens-Glières

## S'informer sur le Dossier Médical Partagé (DMP)

Une réunion d'information sur le Dossier Médical Partagé a été organisée par le CODERPA, la CPAM et le Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS) le lundi 4 novembre 2019 de 14h à 16h, à la salle des associations de Thorens-Glières.

### Qu'est-ce le DMP ?

C'est un carnet de santé numérique, gratuit et confidentiel, proposé par l'Assurance Maladie, qui conserve, centralise et sécurise vos données de santé. Grâce à lui, vous pouvez partager des informations médicales utiles avec les professionnels de santé de votre choix, et ainsi être soigné plus efficacement.

L'atelier visait à faire connaître la démarche et à expliquer comment créer son DMP.

Pour en savoir plus : [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr)

**60+ CHANGEMENT AU CIAS**

L'ACCUEIL DES ADMISSIONS EN ÉTABLISSEMENTS DÉMÉNAGE À COMPTER DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2019 !

Vous avez une question sur une résidence autonomie, besoin d'information sur un Ehdad ou vous souhaitez être orienté dans vos démarches ?

Une seule adresse pour un accueil unique :

**EHPAD LES PAROUSES**  
13 rue Marius Vallin  
74000 ANNECY

Lignes Bus : 5, 8 & 9  
Arrêt : Piscine Patinoire

Tél. : 04 50 63 48 00

Grand Anancy CIAS

## Le service des admissions du CIAS (Centre Intercommunal Action Sociale) a déménagé

Depuis le lundi 4 novembre, toutes les demandes concernant les admissions en établissements se font au **13, rue Marius Vallin à Annecy**.

Pour toute question sur les résidences autonomie, pour toute information sur un Ehdad ou tout simplement pour avoir un conseil et être orienté dans les démarches à suivre pour une entrée en établissement : un seul accueil à l'Ehdad Les Parouses, 13 rue Marius Vallin à Annecy, (accès en bus : lignes 5, 8 et 9, arrêt Piscine Patinoire). Tél. 04 50 63 48 00

# Repas des aînés

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale offre aux aînés de Fillière un moment convivial et festif. 470 personnes étaient présentes aux différents repas proposés dans les communes déléguées.



*Les Ollières*



*Chorale des Ollières*



*Aviernoz*



*Saint-Martin-Bellevue*



*Évires*



*Thorens-Glières*

## Habitants, étudiants, chercheurs, collectivités réunis autour du projet Mahagic

Le collectif d'habitants de Fillière MAHAGIC s'est constitué autour d'une idée commune : créer une Maison d'Accueil et d'Hébergement pour l'Action entre les Générations, l'Inclusion et la Cohésion (MAHAGIC).

De nombreuses réunions et rencontres ont été organisées pour étudier la faisabilité du projet et créer des partenariats. Il reste encore beaucoup à faire pour que le projet voit le jour dans toutes ses dimensions. Le projet suscite déjà des intérêts très divers.

- Le 28 novembre dernier, une rencontre a réuni les personnes du collectif Mahagic, des habitants du territoire, des étudiantes de l'IUT d'Annecy, des enseignants chercheurs de l'Université d'Annecy, une sociologue et des membres de l'association Hal'âge (un chemin pour un habitat alternatif dans l'âge), une architecte, des personnes travaillant au sein de structures sociales et des représentants du Comité Communal d'Action Sociale de Fillière. Elle avait pour but de croiser les expériences de chercheurs et de citoyens autour d'une thématique commune : favoriser le mieux



vivre ensemble et pérenniser le lien social entre les générations.

- Le jeudi 12 décembre, les étudiantes en 2<sup>ème</sup> année de DUT "Carrières Sociales et Service à la Personne" de l'IUT d'Annecy, et le comité MAHAGIC ont proposé au grand public des ateliers participatifs, afin de présenter l'état d'avancement du projet et lancer leur étude des besoins et intérêts des citoyens pour un habitat multigénérationnel.

**Si vous êtes intéressé par ce projet en tant que futur habitant ou usager, bénévole, ou seulement intéressé par le vivre ensemble et souhaitez partager votre créativité sur ce thème. Vous pouvez contacter le collectif par mail à :**

**[mahagic@lilo.org](mailto:mahagic@lilo.org)**

***Ou consulter et aimer la page FB du projet : Projet Mahagic***

# L'HIVER AU PLATEAU DES GLIÈRES

Été comme hiver, le Plateau des Glières offre un espace de pleine nature aux portes de la commune. Les activités hivernales sont nombreuses, que vous soyez adepte des sports de glisse ou non. En famille ou entre amis, chaussez vos bonnets et gants et partagez un moment convivial près de chez vous.

## **Ambiance nordique sur les 29 kms de pistes damées et les itinéraires piétons balisés**

Que vous soyez pratiquant de ski de fond classique ou skating, randonneur amateur ou confirmé, profitez des pistes et itinéraires variés, matérialisés pour votre sécurité. Au détour d'un chemin, vous croiserez peut-être Jean-Marc Gaillard,

ambassadeur du domaine nordique ou Benoit Chauvet, champion d'Europe par équipe de longue distance.

Vous pouvez louer le matériel sur place au foyer de ski de fond. Si vous débutez, vous pouvez également faire appel aux moniteurs de ski présents sur place, au club nordique des Glières ou au Ski-Club

du Pays Rochois, qui proposent de s'initier au ski de fond et aux activités associées.

D'autres activités ludiques sont également possibles : descentes en luge, chiens de traîneau avec un musher professionnel... ou encore construction d'igloos ou repas dans l'un des nombreux chalets.

---

## Club Nordic des Glières (CNG), la passion du ski de fond



**275 licenciés**  
**130 jeunes**

Le Club Nordic des Glières, c'est 275 licenciés FFS dont 130 jeunes. Le club propose trois semaines de stage pour les jeunes, et 50 entraînements à l'année (réparti entre les adultes et les enfants) : renforcement musculaire, séances encadrées, préparations aux courses, séances techniques de fartage hebdomadaire en saison...

### **L'encadrement est assuré :**

- par les moniteurs de l'école de ski des Glières (Brevet d'Etat), tous les mercredis et samedis des premières neiges à fin mars pour les jeunes,
- par les 25 moniteurs fédéraux tous les samedis de janvier et février, pour les adultes et les jeunes du groupe Loisir,

### **Le club organise et participe aux événements organisés aux Glières :**

- participation à l'organisation du Marathon des Glières,
- organisation du Défi des Louveteaux aux Glières : course inter-foyers, conjointement avec le SC Pays Rochois,

- organisation du Trail des Glières (plus de 1500 coureurs),
- co-organisation avec le SC Pays Rochois du Critérium de la Première Neige et du Derby des Mouilles.

# Les événements qui rythment la saison hivernale

## 3<sup>ème</sup> édition de SEP en glisse le 29 février 2020

La journée SEP en glisse est une journée festive de sensibilisation à la Sclérose en plaques, organisée par Glières en 205. Au programme de cette nouvelle édition : baptême de chiens de traîneau avec Doumiak aventure (inscriptions obligatoires en ligne), initiation au paret par FabWé (inscriptions en ligne ou sur place), animation musicale par DJ Deerage, buvette snacking par le Club Nordic des Glières, stands associatifs et la nouveauté 2020 le défi sportif "les 5 heures des Glières".

### Pour en savoir plus :

Tél. 07 82 25 31 98 - [contact@glieres-sep.org](mailto:contact@glieres-sep.org)

<https://glieres-sep.org/notre-association>

## Le Marathon des Glières le 15 mars 2020

Glières organisation, association créée en 2018 avec pour objectif l'organisation de manifestations au Plateau des Glières, a succédé à l'ISBA (Inter club Ski de fond du Bassin Annécien) qui organisait jusqu'alors le Marathon des Glières. La nouvelle équipe souhaite pérenniser cette belle compétition de ski de fond qui attire chaque année entre 700 et 800 participants. Le principe général de la manifestation sera maintenu pour cette nouvelle édition avec 5 courses : 4 kms, 10 kms, 22 kms, 30kms dames et 42 kms. Seule nouveauté

cette année, tout se fera sur le site des Glières : repas et animations sur place. Les bénévoles ont encore de nombreuses séances de travail devant eux pour régler tous les détails de l'organisation. Ils vous accueillent à bras ouverts si vous souhaitez vous engager à leurs côtés, en amont ou pendant la manifestation.

Inscriptions en ligne.

### Informations et contact :

[glieres.organisation@gmail.com](mailto:glieres.organisation@gmail.com)



## Et tout l'hiver, pensez à prendre la navette pour monter au Plateau des Glières

Cet hiver, laissez la voiture et prenez la ligne des Glières (G), qui fonctionne **tous les mercredis, samedis et dimanches** (y compris les jours fériés) **du 18 décembre 2019 au 29 mars 2020**. Cette année, la SIBRA propose 3 allers-retours par jour au départ de la gare d'Annecy.

Désormais, la montagne est incluse dans votre titre Sibra (ticket à l'unité 1,50€). Disponible dans le bus auprès du

conducteur-receveur et dans l'appli Sibra, que vous soyez détenteur d'un ticket, E-ticket, d'un pass ou d'un abonnement.

Il est conseillé de vous présenter aux arrêts 10 minutes avant l'horaire de passage indiqué, pour permettre le chargement de votre matériel dans les meilleures conditions.

+ d'infos sur [www.sibra.fr](http://www.sibra.fr)

# Le Tour de France 2020 passera à nouveau sur le Plateau !

Le 16 juillet 2020, le Tour de France passera à nouveau sur la commune de Fillière et traversera notamment le Plateau des Glières, pour une

étape Méribel > La Roche-sur-Foron de 168km et 4000m d'ascension. Une étape difficile qui nous réserve encore des moments forts ! La

commune et les associations locales seront mobilisées aux côtés du département pour accueillir l'événement.

# Évasion, partage, émotions, dans les bibliothèques de Fillière

## Première participation des bibliothèques de Fillière au festival Bib'en scènes

Bib'en scènes ? C'est un festival départemental de spectacles en bibliothèque. Du conte au cirque, en passant par la musique ou le théâtre... Lectures scénarisées, détournement de classiques, ou simplement le déroulement d'histoires émouvantes. Finalement, les formes d'art se rapportant à la lecture peuvent être très variées ! Savoie-Biblio, Direction de la lecture publique de Savoie Mont-Blanc, propose un large panel de spectacles aux bibliothèques qui font leur choix. Celle-ci finance deux tiers du coût de chaque représentation (transport non compris), et assure la communication des événements.

Sur les quais de la gare d'Évires, une cantatrice et un chef de gare se sont rencontrés et ont poussé la chansonnette. Sur les planches du cinéma du Parnal, deux danseurs contemporains se sont métamorphosés en glace.

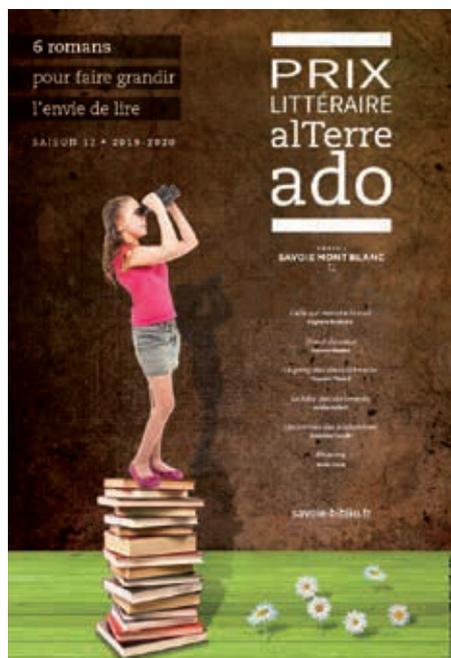
Bien que le nombre de participants ait été inégal en fonction des lieux, pour petits et grands, surprise, rire, émotion, étaient au rendez-vous ! Et, à chaque représentation, les artistes ont donné une prestation d'une qualité remarquable. Non seulement dans l'originalité de leurs créations, mais aussi dans l'utilisation de leurs décors, de marionnettes, d'objets incongrus et



"Faux départ"

d'instruments de musique extraordinaires. Le festival aura donc de nouveau lieu dans les cinq bibliothèques l'année prochaine. À ce jour, la programmation 2020 n'est pas encore fixée, mais les propositions sont alléchantes. Rendez-vous donc au mois de mars pour la réouverture de la saison !

## Prix littéraire alTerre ado 2020



**Vous avez entre 13 et 15 ans ? Jusqu'au 16 avril 2020, participez au prix alTerre ado !**

### Comment participer ?

Vous pouvez emprunter les 6 romans de la sélection dans les Bibliothèques Municipales de Thorens-Glières et de Saint-Martin-Bellevue.

Chacun peut lire à son rythme l'ensemble ou une partie des romans, et donner son avis en glissant son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

La remise du prix se déroulera le 16 mai 2020 au Centre culturel et des congrès d'Aix-les-Bains.

Pour en savoir plus sur le prix, les auteurs, rendez-vous dans vos bibliothèques ou sur : [www.savoie-biblio.fr](http://www.savoie-biblio.fr)



Spectacle contes et marionnettes les Contes de la Boîte, compagnie Najico / Saint-Martin-Bellevue

## Le prix littéraire Liv'Evasion

À partir du mois de février, les enfants de 8 à 10 ans peuvent participer au prix littéraire Liv'Evasion. Initié il y a déjà 14 ans par les bibliothèques du Pays de Fillière, il permet aux enfants de lire des livres sélectionnés et de voter pour leur préféré. Une rencontre avec un auteur est généralement programmée en juin. Les enfants intéressés peuvent se rapprocher de leurs bibliothécaires.



**Vous aimez les livres et la lecture, la culture, l'animation, le contact avec les autres ?**

**Rejoignez l'équipe des bénévoles, pour l'accueil du public, l'animation des classes, le catalogage, ou toute mission que vous auriez envie de proposer en bibliothèque.**

**N'hésitez pas à en parler avec les bénévoles de la bibliothèque la plus proche de chez vous, et à :**  
**Marianne Christophe**  
**coordinatrice des bibliothèques**  
**Tél. 04 50 32 12 80**  
**06 81 44 42 18**

# Le début de l'année sera POP !



Atelier exposition Yves Mairoit



Exposition sur l'Eau

La saison 2019 s'est terminée avec deux expositions à l'espace Phil'Arts :

## • Yves Mairoit "Théâtres du vivant"

Plus de 350 personnes ont découvert une petite partie du travail de cet artiste renommé, né aux Ollières et habitant à Saint-Martin-Bellevue. Cette exposition dont les œuvres ont été prêtées par le département, a mis en lumière l'importance du signe dans ses peintures et rendu hommage à son travail de collages sur la guerre et la résistance.



## • Exposition "L'Eau" par les écoles de Fillière

Les enfants de la commune ont exposé pour la première fois, pendant quinze jours à Phil'Arts.

Le début de l'année 2020 sera POP, avec une exposition consacrée au POP ART, célèbre mouvement artistique né dans les années 1950. Influencé par des

thématiques et des idées de la culture populaire, ce mouvement vient se confronter à l'approche élitiste de l'art. Les artistes du pop art s'approprient les motifs, les images et les références de la culture populaire pour les introduire dans la peinture. Comme pour les précédentes expositions, des ateliers enfants et adultes sont proposés :

- ateliers enfants, animés par Gaël Louprou : 22 février et 14 mars 2020,
- ateliers adultes animés par Sylvia Avola : 26 janvier et 9 février 2020.

**Exposition "POP ! D'hier à aujourd'hui" du 18 janvier au 22 mars 2020. Ouverture du mercredi au dimanche de 14h à 18h.**

**Informations et inscriptions aux ateliers au 07 60 57 81 94.**

Vous pouvez suivre l'actualité de l'espace Phil'Arts sur internet ou via la page facebook.

## Brin d'histoire : la glacière d'Évires

C'est en 1810, que M. Louis Gignoux fit transformer en blocs de glace les eaux tranquilles du petit lac d'Évires. Cette première glacière fut entièrement démolie pour raison de sécurité et reconstruite de 1889 à 1892, avec des piliers de pierre et de béton armé, ce qui constituait alors une innovation technique, en conservant toutefois les cloisons isolantes en bois et sciure.

M. Emmanuel Gobert, le propriétaire, fin 19<sup>ème</sup> siècle obtint du P.L.M. (Paris-Lyon-Marseille, SNCF actuelle) un branchement de la voie ferrée permettant aux wagons frigorifiques d'arriver aux bâtiments par un pont en bois sur le Daudens, pour relier à sa glacière la gare d'Évires. M. Gobert eut l'idée de fournir de la glace, en plein été, aux commerçants, restaurateurs et particuliers d'Annecy et de La Roche, mais aussi dans plusieurs régions de France.

Il s'agissait d'entreposer en hiver, dans un local bien protégé, les plaques de glace récoltées au fur et à mesure de leur formation sur la surface d'un étang. Les hivers étaient autrefois beaucoup plus long et surtout beaucoup plus froid, la température descendait souvent jusqu'à -20°. Une source située sur la commune

d'Éteaux fût captée par M. Gobert et amenée jusqu'à un étang qu'il avait fait creuser. Sur les bords, des glissières de bois étaient installées, et disposées en biais, de manière à diriger les blocs de glace à l'entrée et au milieu de l'entrepôt qu'il avait fait construire au bord du ruisseau de Daudens.

En 1900, la glacière d'environ 900 m<sup>2</sup> de superficie, donnait un travail d'appoint à une quarantaine d'ouvriers, dont beaucoup de cultivateurs. Lorsque la glace atteignait une épaisseur entre 18 et 25 cm, on commençait à tracer sur la surface congelée, des rectangles, au moyen de charrues tirées par un cheval et dont le soc était muni d'une dent. Puis, les équipes s'occupaient de découper les blocs de glace en suivant les traces laissées par les



charrues, et de les empiler. Il fallait aussi, aux premières chaleurs, transporter en ville, dans des chars, les blocs isolés avec de la paille et enfermés dans des toiles en jute. Les pertes ne dépassaient guère plus de 20% du volume.

A partir de 1900, c'est la Société Savoisienne Frigorifique et les Entrepôts Frigorifiques Lyonnais qui reprirent successivement l'affaire jusqu'en 1945. En 1969, la glacière désaffectée fut rachetée par Georges Hermann qui entreprit d'en faire un musée sur l'Outil et les Techniques. Après sa mort en 1973, une association a repris son projet, hélas abandonné à ce jour !

*Bernard Convers*



Les bénévoles de l'**APE d'Aviernoz** prêts pour la soirée "les Bronzés font du ski" !



Concert de décembre de l'**Avenir Musical des Glières**.



**FC La Filière** : jeunes participants aux stages proposés pendant les vacances scolaires.



Sortie ski pour les enfants de **Saint-Martin-Loisirs**.



M. CROSET Robert a reçu la médaille d'argent jeunesse et sport lors de la remise des récompenses le 4/7/2019 de la main des dirigeants du district Haute-Savoie Pays de Gex. Décernée par le ministère des sports, elle le récompense pour ces 55 années en tant que joueur puis dirigeant... Le **FC LA FILIÈRE** peut toujours compter sur lui !



Rétrospective des ateliers organisés par **Outil en main** en 2019.



"Fiesta Latina" à Thorens Glières, organisée par l'association **Filla**, animée par les excellents musiciens de Tio Pepe !



**LES FURIEUSES ONT 10 ANS !**

"10 ans, 10 ans que la photo fossile du mariage...". Voilà le début d'une réplique d'un sketch qui a 10 ans. Et oui, cela fait maintenant une décennie que des voisins décident de créer une association pour le meilleur et pour le rire pour vous présenter des spectacles. Ces 10 bougies ont été soufflées lors d'une double représentation aux Ollières en février dernier à la salle Jean Bouvet. Merci à vous, public, qui avez toujours répondu présent à notre rendez-vous !



Spectacle "MJC'POP" des **musiciens de la MJC** donné à l'occasion de sa fête le 8 juin 2019.



**Vis ta Voix**, école de chants pour amateurs.



**Citoyens Résistants d'Hier et d'aujourd'hui (CRHA)**

# Imagine le Grand Annecy : un an après !

En 2018, la démarche "Imagine le Grand Annecy" a initié un dialogue avec près de 3 000 personnes, et abouti à un projet collectif à l'horizon 2050 : faire du Grand Annecy "un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe". Un an après la soirée de restitution du 6 décembre 2018, le dialogue avec les habitants se poursuit et porte désormais sur la mise en œuvre de chacun des 90 objectifs du projet.

## Un premier point d'étape le 6 juin 2019

Six mois après la soirée de restitution d'Imagine le Grand Annecy, un premier rendez-vous a permis de faire le point avec les habitants sur l'avancée du projet de territoire : les objectifs déjà engagés, ceux qui vont l'être, ceux qui doivent encore être précisés. Thème par thème, l'objectif était de passer des ambitions aux actions, en associant les habitants à cette concrétisation. La soirée s'est terminée par l'annonce de la création d'un observatoire citoyen pour suivre l'avancement des 90 objectifs et contribuer à leur mise en œuvre.

## Le dialogue continue

Imagine le Grand Annecy, au-delà du projet de territoire, a initié une nouvelle façon de produire les politiques publiques, collective, en lien permanent avec les habitants, leurs attentes et leurs

propositions. C'est pourquoi le dialogue continue sous différentes formes, parmi lesquelles :

- **Un dialogue spécifique sur la place des jeunes et les conditions de leur réussite sur le territoire**, qui réunit un groupe de travail d'une soixantaine de personnes composé pour les deux tiers de jeunes, et pour un tiers de partenaires du monde l'éducation, de l'entreprise, de l'insertion, du monde associatif, etc.
- **Les Ateliers Climat**, qui ont recueilli au printemps dernier les propositions des habitants, élus, entreprises et associations sur de nombreuses thématiques : gestion des ressources (eau, air, énergie), alimentation et agriculture, végétalisation, logement, tourisme, organisation des entreprises, santé, gestion des déchets, etc.
- **Les rendez-vous annuels Imagine le Grand Annecy** : chaque année, la restitution des réflexions de l'observatoire citoyen fera l'objet d'une rencontre



publique ouverte à tous, afin d'évaluer ensemble si la mise en œuvre des 90 objectifs va dans le bon sens.

## Retour sur l'observatoire citoyen d'Imagine : une expérience inédite de suivi des objectifs

Pour assurer le suivi de l'avancement des objectifs, 90 personnes ont été tirées au sort, pour assurer la représentativité de tout le territoire et de tous les profils : femmes, hommes, jeunes, actifs, retraités, urbains, ruraux, chefs d'entreprise, salariés, ouvriers, différents métiers... Leur mission : poser des questions aux différents services de l'Agglomération et des communes, faire des visites de terrain, se réunir et débattre, faire des propositions afin de maintenir collectivement le cap fixé par le projet de territoire afin de donner une appréciation et un état d'avancement des objectifs.

## 90 objectifs à l'horizon 2050 : on en est où ?

41 des 90 objectifs ont démarré officiellement dans pratiquement tous les domaines. Par exemple :

**Mobilités** les nouvelles lignes de bus Rythmo, la mise en place expérimentale de navettes lacustres estivales et de bus des plages, les locations de vélos électriques à bas coût, le lancement d'une étude pré-opérationnelle sur le tramway, l'expérimentation de lignes de bus hivernales vers le Semnoz et les Glières, les plans de mobilité des entreprises, etc.

**Aménagement et logement** la rénovation énergétique des logements, l'adaptation des logements pour les personnes âgées, la construction de 70 logements pour les salariés à revenus modestes, le lancement de l'élaboration du PLUI-HDI, etc.

**Economie et social** la création d'un centre de ressources pour l'écologie industrielle à Saint-Jorioz, la création d'une charte écotouristique avec les professionnels, le lancement de la démarche Imagine pour

les jeunes, le développement de nouvelles formations (droit, économie, management, tourisme...), lancement du schéma de l'enseignement supérieur et du schéma aménagement du campus, etc.

**Dialogue** la création d'un observatoire citoyen, la mise en place d'un rendez-vous annuel avec les habitants, le lancement des ateliers climat, etc.

# Les incontournables du semestre

## JANVIER 2020

Cérémonie des vœux de Fillière

- **Dimanche 5 janvier, à 11h**  
*Salle le Cercle, Évires*
- **Vendredi 17 janvier, à 19h**  
*Salle Tom Morel, Thorens-Glières*
- **Samedi 18 janvier, à 11h**  
*Salle polyvalente de Saint-Martin-Bellevue*

Concours de belote à la mêlée

- Dimanche 19 Janvier**  
*Salle Tom Morel, Thorens-Glières*  
*Organisé par l'Avenir Musical des Glières*

## FÉVRIER 2020

Repas concert avec les Chrétiens des Alpes  
**Samedi 8 février**

- Salle Tom Morel, Thorens-Glières*  
*Organisé par Thorens-Fêtes*

ASTERIX & OBELIX dans la Yaute - repas gaulois

- Samedi 15 février, à partir de 19h**  
Animations, tombola, jeux.  
*Salle des fêtes d'Aviernoz*  
*Réservation auprès de l'APE d'Aviernoz*

Soirée du ski club de Saint Martin Loisirs

- Samedi 22 février**  
*Salle polyvalente de Saint-Martin-Bellevue*

Accueil des Esnandais

- Du 22 au 29 février**  
Dans le cadre du comité de jumelage Thorens-Esnandes.  
*Thorens-Glières*

## MARS 2020

Carnaval

- Samedi 7 mars**  
*Thorens-Glières*  
*Organisé par Thorens-Fêtes*

Repas et concours de belote

- Samedi 7 mars, à partir de 19h**  
Inscriptions sur place. Repas à 19h.  
*Salle des fêtes Aviernoz*  
*Organisé par l'Amicale des Saillots*

Élections municipales

- Dimanche 15 mars et dimanche 22 mars si second tour**

Marathon des Glières

- Dimanche 15-mars**  
*Plateau des Glières*  
*Organisé par Glières organisation*

Soirée repas du comité de jumelage

- Samedi 21 mars**  
Dans le cadre du comité de jumelage Évires-Credin.  
*Évires*

Soirée Théâtre "L'art indélicat de la féminité"

- Samedi 28 mars, à 20h30**  
Une pièce d'Emilie Délétrez. 20€. Petite restauration et buvette sur place.  
*Salle des Fêtes d'Aviernoz*

Concert d'un ensemble vocal italien

- Samedi 28 Mars, à 20h30**  
Accueilli par Vis ta Voix.  
*Salle polyvalente de Saint-Martin-Bellevue*

## AVRIL 2020

Loto APE Ecol'animation

- Samedi 11 et dimanche 12 avril**  
*Salle Tom Morel, Thorens-Glières*  
*Organisé par l'APE Ecol'animation*  
*(école Alliance)*

Après-midi belote

- Samedi 18 avril, à partir de 13h**  
Petite restauration et buvette sur place.  
*Salle des fêtes d'Aviernoz*

Vide grenier

- Dimanche 19 avril**  
*Chef-lieu Saint-Martin-Bellevue*  
*Organisé par Saint-Martin-Loisirs*

Concours de belote à la mêlée

- Dimanche 26 avril**  
*Salle Tom Morel, Thorens-Glières*  
*Organisé par le comité de jumelage Thorens-Esnandes*

## MAI 2020

Rencontre jumelage Évires et Credin

- 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai**  
Soirée repas le 2 mai.  
*Évires*

Cérémonie du 8 mai

- Vendredi 8 mai**  
*Organisée par la commune de Fillière*

Concert de l'Avenir Musical des Glières

- Samedi 16 mai**  
Avec la batterie fanfare de Saint Jorioz.  
*Salle Jean Bouvet, Les Ollières*

Rassemblement des Citoyens Résistants d'Hier et d'Aujourd'hui

- 29, 30 et 31 mai**  
Conférences, films, expositions...  
*Plateau des Glières, Thorens-Glières*

## JUIN 2020

Exposition

- Samedi 6 juin**  
Objets réalisés en 2020 par les membres de l'association Outil en main.  
*Salle polyvalente de Saint-Martin-Bellevue*

Vide grenier

- Samedi 13 et dimanche 14 juin**  
*Salle Tom Morel, Thorens-Glières*  
*Organisé par l'APE Ecol'animation*  
*(école Alliance)*

Fête de l'école

- Vendredi 19 juin**  
*École élémentaire de Saint-Martin-Bellevue*  
*Organisée par l'APE*

Fête de l'école et de la musique

- Samedi 20 juin**  
*Salle des fêtes d'Aviernoz*

Fête de l'école des Ollières

- Vendredi 26 juin**  
*École des Ollières*  
*Organisée par l'APE Les Ollières*

Festho'Rock

- Samedi 27 juin**  
*Place Esnandes, Thorens-Glières*  
*Organisé par Thorens-Fêtes*

Feux de la Saint-Jean

- Samedi 27 juin**  
*Chef-lieu Saint-Martin-Bellevue*  
*Organisés par Saint-Martin-Loisirs*

Retrouvez chaque semaine les films diffusés dans votre cinéma Le Parnal à Thorens-Glières sur [www.leparnal.net](http://www.leparnal.net)  
Toutes les manifestations sont également en ligne sur [www.commune-filliere.fr](http://www.commune-filliere.fr)



# Coordonnées de la mairie de Fillière et des mairies déléguées

## Fillière et Thorens-Glières

300, rue des Fleuries, Thorens-Glières  
74570 FILLIERE  
Tél. 04 50 22 82 32  
Mail : [accueil.thorens-glieres@commune-filliere.fr](mailto:accueil.thorens-glieres@commune-filliere.fr)

## Évires

Chef-Lieu, Évires  
74570 FILLIERE  
Tél. 04 50 62 01 72  
Mail : [accueil.evires@commune-filliere.fr](mailto:accueil.evires@commune-filliere.fr)

## Saint-Martin-Bellevue

1, route des écoles,  
Saint-Martin-Bellevue  
74370 FILLIERE  
Tél. 04 50 60 32 04  
Mail : [accueil.stmartin-bellevue@commune-filliere.fr](mailto:accueil.stmartin-bellevue@commune-filliere.fr)

## Aviernoz

Chef-Lieu, Aviernoz  
74570 FILLIERE  
Tél. 04 50 22 41 92  
Mail : [accueil.aviernoz@commune-filliere.fr](mailto:accueil.aviernoz@commune-filliere.fr)

## Les Ollières

1, route du Praz, Les Ollières  
74370 FILLIERE  
Tél. 04 50 60 31 59  
Mail : [accueil.les-ollieres@commune-filliere.fr](mailto:accueil.les-ollieres@commune-filliere.fr)

## Horaires d'accueil

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Aviernoz	9h-11h30				15h-19h	
Évires		9h-12h	14h-17h	9h-12h 14h-19h		
Commune de Fillière + Thorens-Glières	9h-12h 14h-17h	15h-19h	8h30-12h 14h-17h	9h-12h 15h-17h	9h-12h 15h-17h	9h-12h
Les Ollières	15h30-19h				14h-18h	
Saint-Martin- Bellevue	8h30-12h	8h30-12h 16h-19h		8h30-12h 16h-19h	8h30-12h	

## Inscrivez-vous à la newsletter !

Abonnez-vous à notre lettre d'information numérique en vous inscrivant sur la page d'accueil de notre site internet, elle paraît tous les deux mois. Rendez-vous sur [www.commune-filliere.fr](http://www.commune-filliere.fr)

Suivez-nous sur  <https://fr-fr.facebook.com/CommuneNouvelleFilliere/>

[www.commune-filliere.fr](http://www.commune-filliere.fr)

